VENDREDI, 23 Novembre 1888.

ACTUALITÉS

Sir Hector et Sir Adolphe partent ce soir pour Québec.

Le général Boulanger est plus populaire que jamais en France.

Il est probable que, l'an prochain, l'assemblée de l'Exécutif de la Chevalerie du Travail sera tenue à Toronto.

La lettre de "Raphael" que nous publions ce soir étaient entre nos mains depuis trois jours mais avait dû être remise faute d'espace.

La singulière combinaison qui ferait de M. Chs. Langelier un député provincial est qualifié de sale affaire par la *Gazette* de Montréal. *It is a dirty piece of business.*

Le *Herald*, qui est pourtant passé aux libéraux armes et bagages, prend la défense du gouvernement fédéral accusé de maltraiter les canadiens-français du Nord-Ouest.

Il est plus que probable que M. Mercier se trouvera sous peu obligé de faire la lutte dans cinq ou six comtés dont ses amis seront dépossédés pour cause de corruption électorale.

Nous avons été heureux, hier soir, d'entendre notre sympathique ami le Dr St. Jean qui, bien qu'un peu faible, a pris une part éloquente et très effective dans les débats.

Au cours de sa harangue pleine de feu et de patriotisme, M. Jos. Tassé, a félicité le *Canada* de la campagne entreprise dans le but d'obtenir un ministre français dans Ontario.

A ceux qui l'accusent de pactiser avec les orangistes, M. Tassé répond par des discours comme celui d'hier soir. Notre ex-député a fait un habile plaidoyer en faveur des canadiens-français, exposant leurs droits et leurs devoirs, passant en revue les conquêtes que nous avons faites et celles que nous ferons indubitablement si nous restons unis et si nous nous en tenons à une agitation énergique mais sage et raisonnable.

Que reste-t-il aux libéraux? Le libre-échange a été nié à Montréal-Est; l'union commerciale est morte et enterrée; l'annexion ne plait qu'à un petit nombre d'entr'eux et la réciprocitée illimitée vient d'être mise à néant dans Northumberland-Est. Par le temps qui court, le parti libéral dans le Dominion ressemble beaucoup au nouveau parti parisien: l'Impossibiliste qui a pour antagoniste le Rien du Tout.

Il y a eu, en 1887 au Canada, 2 874 demandes de brevets d'invention, dont 2,576 ont été accordées. Sur ce nombre 639 ont été obtenus par des Canadiens et 1,740 par des Américains. C'est la province d'Ontario qui fournit le plus grand nombre d'inventeurs, soit 442 contre 131 pour Québec. En 1872 671 brevets seulement furent accordés par le gouvernement fédéral. On voit les développements qu'a pris en quinze ans l'esprit d'invention.

Ces brevets ont rapporté, l'année dernière, au trésor fédéral, $76,132 d'honoraires.

D'AUTRES MINISTRES

Nous apprenons, dit le *Monde*, qu'une requête portant des milliers de signatures va être adressée au Lieutenant Gouverneur de Québec lui demandant de congédier des ministres incapables de faire respecter les lois du pays.

Les motifs de la requête en question sont en grand nombre, mais le principal a trait à l'affaire Morrison. Il est impossible que cet homme, accusé d'assassinat continue plus longtemps à narguer la justice et se moquer ouvertement des lois.

Le peuple va enfin faire comprendre aux farceurs qui nous gouvernent, qu'il en a assez d'être la risée des autres provinces du Dominion.

Si M. Mercier veut continuer à jouir du pouvoir, il devra au moins nous donner un procureur-général convenable.

En Angleterre, on n'est pas aussi patient qu'à Québec. Le meurtrier de Whitechapel étant resté inconnu, malgré tous les efforts de la police, Sir Charles Warren a dû céder sa place à un autre, pour satisfaire l'opinion publique.

A Québec, on a un procureur-général qui est chargé de l'exécution des lois et qui ne fait rien pour l'arrestation d'un homme qui a tué, en plein jour, un fonctionnaire public et qui a été décrété de meurtre par l'autorité compétente.

Cette honte a trop duré, et le public indigné saura y mettre fin

UNE OPINION

Parlant de la question du "Ministre français dans Ontario" le *Journal de Québec* dit:

Le *Canada* qui, le premier, a soulevé la question, soutient que l'élément français est assez nombreux pour avoir droit à un représentant. Il y a 150 000 Canadiens-français dans Ontario, et trois comtés, ceux de Prescott, de Russell et de Essex-Sud, sont représentés par des députés de langue française à la législature.

Etant donné le nombre de nos compatriotes dans la Province-sœur, nous croyons, pour notre part, qu'ils peuvent prétendre au droit d'être représentés au cabinet de Toronto. On ne leur accordera peut-être pas maintenant ce qu'ils demandent, mais nous ne doutons pas qu'un avenir assez rapproché leur donnera raison.

Il y a actuellement contre nous divers préjugés que les hommes éclairés repoussent en eux-mêmes, mais auxquels ils sont par fois obligés de sacrifier pour éviter des complications. On peut constater que ces préjugés constamment battus en brèche, surtout depuis 1867, tendent à disparaître. Lorsqu'ils n'auront plus la même intensité, on concédera volontiers aux nôtres ce à quoi ils peuvent prétendre.

Nous n'entendons pas dire par ce qui précède que nous admettons comme légitimes toutes les réclamations particulières des districts, des villes, des comtés, des clochers. Admettre cela, en principe, serait rendre la tâche des gouvernants à peu près impossible. La vraie théorie veut que ceux-là gouvernent qui en sont les plus dignes, quelque soit leur origine et le lieu de leur naissance. Mais on admettra qu'il est difficile de croire, pour le cas qui nous occupe, que sur 150,000 Canadiens-français qui vivent dans Ontario, on en trouvera pas un, lorsque l'occasion se présentera de requérir leurs services, qui soit bien qualifié pour devenir l'aviseur de l'autorité.

LA MAIRIE.

L'assemblée tenue, hier soir, à la salle Saint Joseph n'a pas eu tous les bons résultats que l'on en attendait. Une douzaine de candidats ont été mis sur les rangs, et parmi ces noms on n'avait guère que l'embarras du choix. Mais pour arriver à l'unanimité si désirée, la plupart s'effacèrent généreusement, spontanément, de sorte qu'il ne resta plus sur les rangs que le Dr Prévost et M. l'échevin Durocher qui tous deux évidemment comptent beaucoup d'amis

Il est très difficile d'arriver à l'unanimité dans une assemblée publique si mélangée, aussi pour éviter toute division, nous croyons qu'on aurait dû accepter d'emblée la proposition faite par notre ancien député, M. Joseph Tassé, qui était de remettre le choix du candidat à un comité composé de 24 membres, dont 12 auraient représenté chaque aspirant; ce comité aurait pris les mesures nécessaires pour constater lequel des deux aurait eu les meilleures chances de succès.

Les choses n'en sauraient rester là, et nous avons trop à cœur la cause nationale pour ne pas demander aux intéressés d'arriver sans délai à une solution qui puisse nous faire atteindre le but désiré, celui d'assurer l'élection d'un Canadien-français au poste de premier magistrat de la capitale.

RAPHAEL A MR. FRÉCHETTE.

M. le Directeur,

M. Fréchette sort de son silence et entre en guerre contre nous sans fiel, il nous l'assure, et sans autres armes que des gros mots et des affirmations qui ont le malheur d'être presque toutes contraires à la vérité. Nous en relevons quelques unes brièvement: ce sera peut être le moyen de réparer les immenses scandales que nous avons donnés au public d'après M. Fréchette et ses amis.

Le public sérieux jugera lui-même si Raphaël écrit avec du fiel. Hélas! ce n'est pas au moins avec le fiel qui guérit autrefois l'aveuglement de Tobie. Ce n'est même pas avec un autre fiel. Quoi qu'en dise M. Fréchette nous ne haïssons personne et nous n'avons eu en vue aucun but de vengeance personnelle—moins encore pouvons nous croire que nous avons été inspiré par le seul désir de faire du mal aux messieurs du Bureau. Il peut se faire que nos paroles aient eu le malheur de déplaire à plusieurs; il peut se faire qu'on leur ait quelque fois donné une portée qu'elles n'avaient pas; il peut se faire aussi que quelques unes eussent pû être remplacées avec avantage. Mais nous n'avons jugé et nous ne jugeons les intentions de personne.

Nous n'avons nullement mêlé l'Ordinaire à ce débat. Nous savons ce que tout le monde sait, qu'il a manifesté le désir que les attaques publiques faites au Bureau des Ecoles ne restent point sans réponse et que ses sympathies seraient de préférence pour ceux qui défendent les prêtres, les Sœurs et les Frères et non point pour ceux qui les insultent. Mais nous avons assez de bons sens pour ne pas rendre un Evêque, quelqu'il soit, responsable de toutes les paroles d'un correspondant de journal, même lorsqu'il parle sérieusement. Au reste ces Messieurs ne se font pas tant de scrupule. Nous savons que pour se donner gain de cause auprès d'un certain public ils n'ont pas craint de se dire protégés et couverts par l'autorité diocésaine—ce qui était au moins une inexactitude et une inconvenance—peut être une faute plus grave encore.

Nous n'avons pas non plus traîné sans respect dans la mêlée le nom de la vénérable supérieure des Sœurs Grises. Si vraiment nous avons écrit une seule parole qui puisse la contrister, nous nous ferons un devoir de réparer notre faute. Qu'on nous montre seulement où et quand elle a été commise.

Surtout il n'est pas vrai que nous ayons insulté et déprécié l'Université d'Ottawa ni aucun de ses professeurs. Si quelqu'un a voulu les mêler malgré eux à ce débat ce n'est pas nous. Nous avons protesté dès le commencement contre les bruits que faisaient courir les amis de M. Fréchette non seulement partout dans cette ville mais jusque dans les journaux étrangers, que M. Marsan et les autres commissaires étaient appuyés par les Révérends Pères voir même que l'un d'eux aurait fait la lettre de M. Fréchette. Nous avons toujours cru ces bruits non seulement ridicules, mais injurieux pour des hommes que nous avons toujours respectés.

Ce n'était sûrement pas injurier l'Université d'Ottawa que de dire à M. Fréchette que celui qui a écrit la partie théologique de sa lettre, n'a jamais été docteur ou ne l'a été que par charité.

M. Fréchette affirme qu'il est bien seul l'auteur de sa lettre: nous l'avons toujours cru malgré ses amis. Il veut par là sauver l'honneur de l'Université qui, de fait, n'a jamais été mis en cause par nous, mais par messieurs les commissaires et leurs amis.

Ce n'est pas nous qui avons cherché à mêler à la question des écoles le nom des professeurs d'une Université qui doit y rester étrangère; non, ce sont ces diplomates de petite taille et de petits moyens qui ont cru par là obtenir un silence où ils pourront cacher leurs œuvres et leurs personnes au regard du public intéressé à les connaître. Ce sont ceux-là qui ont prétendu par toutes les ruses et tous les mensonges imposer silence à la voix calme, mais implacable, qui révélait au public ce que le public doit connaître, et qui se sont servis pour cela des moyens dont M. Fréchette a été le témoin dans la séance du 26 octobre dernier. Nous défions M. Fréchette de trouver une seule parole de nous qui soit injurieuse à l'Université, qui a tous droits à son amour et à sa vénération et qui lui restera, nous l'espérons, toujours infiniment chère.

Ceux qui font courir ces bruits, ce sont les mêmes qui disent partout qu'ils sont guidés et patronnés par des prêtres, et qui ensuite avec autant de sincérité voudraient faire croire à ces mêmes prêtres que tout ce qu'on dit à M. Fréchette est dirigé contre eux.

Non! ce métier d'insulteur de prêtre ne nous va pas; nous ne l'avons jamais fait ni en public ni en particulier, ni même *devant un comité secret*. Non seulement donc nous n'avons pas *brutalement attaqué* les RR. Pères de l'Université d'Ottawa, mais nous ne les avons pas attaqués du tout. Nous défions qui que ce soit de nous prouver le contraire. Si M. Fréchette a cru devoir protester contre ses indiscrets amis qui le donnaient comme la doublure d'un vrai théologien, qu'il ne nous tienne pas responsables de ce que amis et ennemis écrivent entre nos lignes.

Deux mots à M. Fréchette avant de finir. Il s'est inspiré de deux bons ouvrages; c'est beaucoup. Mais l'important n'est point de lire de bons ouvrages, c'est de les bien lire. En poussant un peu leur doctrine si on la comprenait comme M. Fréchette on ferait enseigner la théorie de l'etat maître d'école à des hommes qui ont eu ces idées en horreur.

Le tout n'est pas non plus de citer un texte de l'Ecriture Sainte qui est cité par d'autre; il faut l'appliquer à propos. On peut parfaitement rire d'une application faite mal à propos sans profaner le texte lui-même qui reste digne de tout respect.

Le texte du concile de Latran pose une règle très sage qui n'est point méconnue par nos prêtres, mais par Messieurs les commissaires. Comme nous l'avons prouvé en citant le 2e concile de Quebec et comme nous le prouverons peut être un jour.

Sur ce, nous prions M. Fréchette de ne pas croire que notre plume soit trempée dans le fiel, et surtout de ne pas dire que nous nous cachons sous un faux nom pour l'insulter. Nous ne l'insultons pas. Nous l'avons un peu raillé parce qu'il y avait prêté, mais sans aucune méchanceté noire. Nous aurions une occasion de rendre un bon service à M. Fréchette, nous le lui rendrions volontiers comme au meilleur de nos amis, et nous sommes sûrs que reflexion faite, il trouvera lui-même que pour ouvrir les yeux de bien des aveugles au dedans et en dehors du Bureau, ce n'était pas trop de la médecine un peu amère, mais salutaire après tout de

RAPHAEL.

Ottawa, 19 nov., 1888.

L'ASSEMBLÉE D'HIER

PAS DE CHOIX

La salle était bien remplie. Toutefois beaucoup d'assistants n'étaient pas électeurs. Après que M. Campeau eut été nommé président et M. Chateauvert secrétaire, plusieurs orateurs, notamment MM. Durocher, Laverdure, Adam, Lauzon, Christin, etc., prirent la parole et firent adopter une motion où il est dit: "que le tour d'élire un maire appartenant cette année aux canadiens-français, ceux-ci, réunis en assemblée ce soir, désirent faire le choix d'un candidat."

Les candidats suivants furent alors proposés et inscrits: MM Desjardins, P. H. Chabot, A. C. Larose, Laverdure, N. A. Belcourt, Oscar McDonell, Valade M.D., Prévost M.D., St. Jean M.D., Adam et Durocher.

De suite, M. McDonell dit que pour donner aux canadiens-français la facilité de choisir un seul candidat et, par là, présenter un front uni aux autres nationalités, il retirait sa candidature tout en remerciant ceux qui l'avaient proposée.

Cet exemple fut suivi par MM. P. H. Chabot, Desjardins, Laverdure, Larose, Valade, St Jean, Adam et Belcourt.

MM. St Jean et Tassé prononcèrent de chaleureux discours pleins de patriotisme et d'esprit pratique recommandant à l'assemblée de ne choisir qu'un seul candidat et de ne pas ruiner sa cause par des divisions intempestives.

Une discussion animée et très confuse s'en suivit, après quoi un vote quelconque fut pris, mais sans résultat évident et definitif.

A VENDRE. 1,000 cordes de bois franc (sec), de $3.00 à $3.50 la corde, chez RICHARD O'NEIL, en arrière des magasins militaires, Bassin du Canal.

STATUTS DU CANADA

—ET—

PUBLICATIONS OFFICIELLES

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes séparées. Liste de prix envoyé sur demande.

Statuts Revisés, actuellement prêts. Prix de deux volumes, $5.00.

B. CHAMBERLIN,
Imprimeur de la Reine
et contrôleur de la Papeterie.

Dépt des Impressions Publiques
et de la Papeterie.

Ottawa Mars 1887. 13.n

AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS

Les personnes qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres, honoraire fixé par le gouverneur en Conseil,

G. POWELL,
Sous-Secrétaire d'Etat.

Ottawa, 19 Novembre 1887.

NOUVELLE INVENTION

7 cordes et ¾ de hêtre ont été sciées par un homme, en 9 heures de temps. Des centaines de personnes ont scié de 5 à 6 cordes chaque jour. C'est tout exactement ce dont chaque fermier et bûcheron a besoin. Le premier ordre dans votre voisinage vous assurera l'agence. Pas de droit à payer. Nous fabriquons dans le Canada. Ecrivez pour avoir le Catalogue Illustré, envoyé GRATIS à tous.
Address **FOLDING SAWING MACHINE CO., 303 to 311 S. Canal St., Chicago, Ill.**

119 RUE RIDEAU

$1.25

Pour le montant ci-dessus-mentionné en monnaie courante du Canada, nous procurerons à n'importe qui une paire de chaussures fortes et propres à la marche en automne.

CHAS. J. BOTT,

P.S.—Ce. offre n'aura de durée que pendant quinze jours.

CHEAPSIDE

Gants de Kid pour Dames.
Gants de Kid pour Dames.
Gants de Kid pour Dames.

Bons Gants de Kid, 4 Boutons, 50 cts.
Gants de Kid bruns, 4 Boutons, 50 cts.
Gants de Kid marron, 4 Boutons, 50 cts.
Gants de Kid fonces, 4 Boutons, 50 cts.
Gants de Kid noirs, 4 Boutons, 50 cts.

Les meilleurs Gants fabriqués pour le prix, en Canada.

Gants de Kid à 4 Boutons, avec couture sur le dos, qualité supérieure, 75 cts.

Dans toutes les plus fraîches nuances; nouvellement reçus.

Nouveaux Gants Suedois, 4 Boutons, qualite superieure, 35 cts.

Gants de Kid Extra, avec fermoir a patente $1.15.

Chaque paire garantie de première classe ou l'argent est remis; nous n'avons pas de maison-mère qui nous fournit du vieux stock, Vous pouvez compter sur nous pour vous procurer des articles dans les derniers goûts.

Le magasin de Gants a meilleur marche est le Cheapside

Des Gants de Kid nouveaux ne peuvent etre trouves ailleurs.

Defiez-vous des succursales qui ne sont rien autre chose que des entrepots de vieilles marchandises.

CHEAPSIDE

RUE SPARKS.

P. H. CHABOT & CIE

TAILLEURS FASHIONABLES

530—RUE SUSSEX—530

Poëles de Passage,
Poëles de Salles à Diner,
Poëles de Magasin en grande variéte,
Poëles à Charbon,
Chaudières à Charbon,
Zinc, Mine, Vernis à tuyaux,

En Gros et en Detail.

F. G. LAVERDURE & CIE.

Jos. FORTIER

EPICERIES EN GENERAL

Coin des rues Cumberland et Clarence.

Constamment en magasin les épiceries, thés et cafés de toutes sortes a des prix raisonnables. Venant d'ouvrir ce nouveau poste de commerce le soussigné compte sur l'encouragement du public.

AVIS SPECIAL

Ayant déménagé dans un local plus vaste, sur la rue George, j'ai décidé de vendre mon assortiment de

Monuments en Marbre et Granit aux prix coutants.

afin d'épargner les frais de transport. Les personnes qui désirent des monuments trouveront avantageux de venir me faire une visite.

Atelier de Marble et Granit de la Cité

R. BROWN, Prop. 26 rue York

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Reparer vos Balances —ou— INSPECTER vos POIDS Allez chez le soussigné.

Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes. Chèque et Billets en cuivre et en acier. Presses à Sceaux et Mémorials. Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc. Etampes en acier.

PRITCHARD ET ANDREWS

GRAVEURS EN GENERAL

No. 175 RUE SPARKS

PLOMBAGE CHAUFFAGE et TOITURES

—:o:—

F. G. JOHNSON & CIE

Ingénieurs et noseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer en plomb et travaux en cuivre.

Chantepleurs en cuivre, Valves, *Inspirateurs* et Bouilloires.

Wrenches, Asbestos, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes national.

Feutre pour recevoir les tuyaux à vapeur et les bouilloires.

Lieux d'aisence, Eviers et bains, etc.

Couvert re en "Canada Plate" et tôle galvanisée.

Agents pour engins de PEASE combinés à air chaud.

558, RUE SUSSEX, 558

En face de la rue George.

AVIS

Le public est invité, quand il passera sur la rue Sussex, à s'arrêter au No. 512 afin de se procurer une bonne paire de Chaussures d'Automne à des prix excessivement reduits. Nous voulons, d'ici au Jour de l'An, vendre tout le stock que nous avons actuellement en mains.

P. FARRELL,
No. 512, rue Sussex,
Ottawa.

CHS. DESJARDINS,

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel RUSSELL, No 26 rue SPARKS
— OTTAWA —

Représente la CITIZEN, département du Feu, la Vie et des Accidents: aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.

Capitaux reunis: $40,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes espèces de marchandises en caoutchouc commandées reçoivent une attention immédiate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance.

GEORGE COX

LITHOGRAPHE, GRAVEUR,
CLICHEUR et MEDAILLEUR
85 RUE METCALFE
OTTAWA, ONTARIO

LE SOUSSIGNÉ a ouvert un nouveau magasin de **Nouveautés** et de **Tailleur** au numéro 88½, rue Lyon et est préparé à vendre à bien bon marché et à donner satisfaction à tous.

WM. B. BRADLEY,
88½ rue Lyon.

LAURENT DUHAMEL

ETAL D.—MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en detail: mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

AQUEDUC D'OTTAWA

Aux Machinistes.

Le temps fixé pour la réception des soumissions pour les Machineries a été prorogé jusqu'à MIDI le JEUDI, 29 NOVEMBRE courant.

Par ordre,
ROBERT SURTEES,
Ingénieur de l'Aqueduc

Ottawa, 1er Novembre, 1888.

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, L.L.B.,
(*Successeur de L. A. Olivier*)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc,
ONTARIO ET QUEBEC
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON.

McIntyre, Lewis & Code
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.
Bureau: Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.
Argent à prêter sur propriétés foncières.
A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montreal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC.
Bureau: 19 Rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa.

McVEITY ET HENDERSON
AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.
Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O
TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

ST. WART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hotel Russell.

Bradley & now
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPRÊME ET LES DÉPARTEMENTS.
Bureau: 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD
Avocats, Solliciteurs, Etc.
Agents pour la Cour Suprême, le Parlement, les Départements Publics, etc.

ARGENT A PRETER
Bureaux: Scottish Ontario Chambers, Ottawa
Hemptville, Ontario.
JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD.

F. F. LEMIEUX
Avocat Solliciteur, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau: 74½ Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT
—DENTISTE—
COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX
—OTTAWA—
Heures de bureau: de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets fits **Star Yatisi** et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la **Boulangerie Union.** D. LEE, propriétaire. Pain à 9 cents.
216—RUE DALHOUSIE—216

MLLE COLLINS a toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau audessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER, McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc. Etc.
No. 34½, RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell).
W. H. Walker D. L. McLean, C. A. Blanch

Il s'est d
Coupons Sa
100 Perso
profité de
tages en fa
achat de
$5.
Plusieu
Nuages se
nés cette
ainsi que
valeurs en L
Allez vo
peine.
PIGEON, PIG
RUE RI
Depeches de l
(Service spécia
Québec, 23—On anno
la session pour le 10 ja
Indianapolis, 23—Le
dit que pour obtenir l'
les Etats-Unis ne devr
payer la dette du Cana
ner un fort bonus.
Berlin, 23—On anno
conscrits alsaciens, de
Mulhouse, ont attaqu
taire et blessé un so
mutins se sont, dit-on
On signale des arresta
conscrits. On dit auss
prussiens ont été ass
Strasbourg et grièvem
Alsaciens.
Rome, 23—Le cardin
nu une entrevue du S
présenté une lettre aut
Carnot.
New-York 23—Le v
fait la traversée de N
ton dans six jours, de
minutes. C'est la trav
qui ait été faite jusqu'
Paris 23—Le géné
hier soir à la r présen
Renaissance. Les spe
et lui ont fait une o
quitté le théâtre la fo
y a eu un peu de dés
opéré plusieurs arresta
Londres, 23—Une
hier matin, dans le po
de la goëlette *United*
son de trois cent dix
navire a été détruit
travailleurs à bord
enflammée s'est répan
a craint un instant
aux autres bateaux
mité. La violence de
que les vitres des mai
brisées.